

**Avis de mise à disposition du public**

**de la modification simplifiée n°3**

**du Plan Local d’Urbanisme**

**de la commune de Saint Laurent de Cerdans**

Par délibération en date du 26 septembre 2022, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Haut Vallespir a engagé la procédure de modification simplifiée n°3 du PLU de la commune de St Laurent de Cerdans et a défini les modalités de la mise à disposition du public.

Cette mise à disposition du dossier aura lieu du **lundi 31 octobre 2022 au mercredi 30 novembre** **2022** en mairie de Saint Laurent de Cerdans et au siège de la Communauté de Communes du Haut Vallespir à Arles sur Tech, aux jours et heures habituels d’ouverture.

Le public pourra faire ses observations sur un registre disponible en mairie et au siège de la Communauté de Communes du Haut Vallespir.

Le projet pourra également être consulté sur le site internet de la Commune à l’adresse [www.la-mairie.com/saint-laurent-de-cerdans](http://www.la-mairie.com/saint-laurent-de-cerdans) et de la Communauté de Communes du Haut Vallespir : [www.haut-vallespir.fr](http://www.haut-vallespir.fr).

La délibération correspondante est affichée et peut être consultée à la mairie de Saint Laurent de Cerdans et aux points d’affichage légaux ainsi qu’au siège de la Communauté de Communes du Haut Vallespir pendant un mois.

Fait à Arles sur Tech le 17 octobre 2022.

